

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste (CAPa JP)



Contexte

Le jardinier d'espaces verts réalise des opérations de création ou d'aménagement des espaces paysagers à partir de plans de travaux. Il effectue des travaux d'entretien des espaces verts. Il peut être amené à conduire des engins spécifiques. Il connaît les végétaux, il met en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement. Il maîtrise également l'emploi des matériaux, les techniques de maçonnerie et d'arrosage. Il a un bon contact avec les clients ...
Les + de la formation : La certification de vos compétences par blocs - Des chantiers d'application en taille réelle Une pédagogie par l'expérience - Une formation ajustée à vos besoins - L'intervention de professionnels.

Métiers

Débouchés du diplôme : L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, aux travaux de menuiserie et de maçonnerie paysagères. Il réalise son activité dans le respect des principes d'adaptation aux évolutions climatiques.

Evolution de carrière : Avec de l'expérience, le jardinier paysagiste peut tutorer de nouveaux arrivants et avec de la formation complémentaire, il peut devenir chef d'équipe.

Poursuite d'études : BP Aménagements paysagers, CS du secteur paysage.

Objectifs de la formation

Formation Diplômante : Préparer un diplôme National de niveau 3 (BEP CAP)

RNCP24928 Date publication 10/06/2015 Certificateur MASA

Devenir Ouvrier qualifié en paysage.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Réaliser des opérations de création ou d'aménagement des espaces paysagers à partir des consignes du chef d'équipe/entreprise - Effectuer des travaux d'entretien des espaces verts - Connaître les végétaux - Mettre en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement - Maîtriser l'emploi des matériaux, les techniques de maçonnerie - Avoir un bon contact avec les clients.

Public concerné

Salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion de + de 18 ans - Formation ouverte aux adultes en situation de handicap.

Prérequis des participants

Réaliser un entretien préalable de positionnement - Aptitude à travailler à l'extérieur - Justifier d'une expérience professionnelle ou d'un stage de validation de projet dans le domaine paysager.

Contenu

La formation vise à développer des capacités professionnelles et à les certifier par l'obtention d'un diplôme délivré par le ministère de l'agriculture. Des contenus liés aux compétences générales visent à « agir dans des situations de la vie courante et professionnelle » ainsi qu'à « mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle et professionnelle » et aussi à « interagir avec son environnement ». (CG1-2-3)

Le programme met l'accent sur la transmission d'une culture du Paysage, de techniques et gestes professionnels qui se déclinent par unités capitalisables :

CP 4/ Réalisation, en sécurité, de travaux d'entretien paysager : entretien des végétaux

CP 5/ Réalisation, en sécurité, de travaux d'aménagement paysager : travaux d'aménagement paysager

CP 6 / Entretien des matériels et équipements : maintenance des matériels et équipement

UCARE - Adaptation à des enjeux locaux : Taille fruitière OU Réalisation de devis

Méthodes et moyens

L'approche pédagogique met en œuvre une alternance d'apports théoriques et de pratiques. La réalisation de chantiers permet de comprendre le cœur du métier et d'acquérir les gestes professionnels indispensables. La formation est basée à la fois sur la vie de groupe et l'individualisation du parcours de formation, en fonction de niveau d'entrée et des objectifs de chacun.

Les modalités de formation peuvent varier : en présentiel, à distance et en situation de travail dans l'entreprise.

Mode de validation des acquis

Le diplôme du CAPa Jardinier Paysagiste est délivré dès que toutes les Unités Capitalisables qui le composent sont validées. Les UC ou blocs de compétences peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres. Les UC validées sont capitalisables et restent acquises pendant 5 ans après la date de validation de la première UC. Vous pouvez être dispensé des contenus des unités générales par Validation des Acquis Académiques.

Indicateurs de performance de la formation en 2022/23 (12 stagiaires / 12 comptabilisés à l'examen):

Taux de satisfaction	Taux de Réussite	Taux d'insertion
100% (4/4)	100% (7 totale et 5 en cours)	à la sortie 17%: métier 2/12 études à 6 mois 80% : métier 3/4 études 1/4

Intervenants

Référente de formation : Florence Dierstein, formatrice Espaces Verts et une'équipe paysage est constituée d'ingénieurs et de techniciens, ont tous une expérience en paysage.

Centre habilité par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand'Est. Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Quali'formAgri au titre des actions de formation, des actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE) . Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.



Centre : 840h (24 semaines)
Entreprise : 420h (12 semaines)
Total : 1.260h (36 semaines)



Mulhouse



du 16 septembre 2024 au 5 juin
2025

Tarifs 2024

17,00 € de l'heure, 14 280 € pour le parcours total

Le candidat peut bénéficier d'un financement et d'une rémunération en fonction de son statut.

Des possibilités de financement et de rémunération existent en fonction de votre statut : par Opco, FAF ou Crédit d'impôt, par l'entreprise pour les contrats de professionnalisation, Région Grand 'Est, Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation... : Nous consulter

Pratique : Accès facile en transport en commun (SNCF, BUS) - Accès internet, outils informatiques - Terrain d'application: les espaces végétalisés des sites de Wintzenheim et Rouffach, des chantiers extérieurs.

NOUS CONTACTER : Accueil 03.89.78.73.07 - cfppa.rouffach@educagri.fr